

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 36

Artikel: Causerie
Autor: J.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

CAUSERIE

L'art exerce dans la vie une influence si heureuse en adoucissant les mœurs et en perfectionnant le goût qu'on a grandement tort de le négliger et de n'y voir qu'un luxe inutile. Si l'amour du luxe est le propre des natures vulgaires, le sentiment de l'art n'appartient qu'aux intelligences d'élite. Si je voulais citer ici des exemples à l'appui de ce que j'avance, il me faudrait citer tous les gens d'esprit d'une part, et de l'autre tous ceux qui étalent leur faste dans leurs demeures et sur leur personne. Je ne fais pas d'exception pour le beau sexe ; vous pouvez, à son goût, deviner du coup si vous êtes en présence d'une personne d'esprit, et, à son luxe, d'une femme vulgaire. On ne saurait trop recommander aux parents de chercher à développer chez leurs enfants le sentiment de l'art vrai, qui seul peut donner l'amour des belles choses.

L'art, ai-je-dit, exerce une si douce influence sur le cœur humain que je voudrais, par exemple, qu'on soignât un peu mieux la décoration de nos salles d'école et de nos temples. Ces murs blancs et froids rendent peu à peu les visages blêmes et les âmes froides. Tenez : je voudrais même qu'on décorât les murs des prisons. J'entends chacun se récrier, comme on se récrie à voir surgir une idée nouvelle. Et cependant que craindrait-on, je vous le demande, pour ne pas décorer les murs des prisons ? Redoute-t-on d'initier des malheureux aux beautés de l'art civilisateur ? On leur donne bien des leçons d'écriture et de lecture pour qu'ils puissent lire un jour de bons ouvrages ; à Neuchâtel, on va plus loin : on leur donne des leçons de dessin ; je le crois du moins, puisqu'on y fait de la lithographie.

Je reviens à mon sujet, qui est, je crois, l'art à l'intérieur de nos demeures et de nos édifices. Je mentionne, en passant, nos temples qui ne sont décorés qu'à l'extérieur, et pour faire remarquer que dans les pays luthériens on a commencé à décorer de statues les édifices qui servent au culte. Le temps est loin de nous où l'on craignait de voir les fidèles revenir aux faux-dieux.

Chez nous, l'influence de Calvin persiste. Notons encore que le culte catholique abuse et orne souvent ses églises avec un luxe qui est à l'antipode de l'art.

Passons, maintenant, à nos hôtels. Là, le luxe déborde dans les vastes salles à manger. L'or ruisselle aux plafonds, sur toutes les moulures et sur

toutes les parois. C'est, sans doute, pour plaire à messieurs les étrangers ; si on les consultait, je crois qu'ils préféreraient voir un peu moins d'or au-dessus de leur tête et qu'on leur en demandât moins au bas des additions. Quant aux cafés, l'influence de Paris a commencé depuis assez longtemps à nous gagner. Le *Conteur* a parlé jadis de la belle salle, style renaissance, du café du Nord, et de celui du *Grand-Pont*, ornés de médaillons dus aux pinceaux de MM. Bonnet et Hoffmann. La *Brasserie d'Aigle*, possède un fort beau fusain retouché à la gouache, reproduction un peu modifiée du *Rosenlaui* de Diday ; comme décoration, cela fait très bien. Quand j'aurai cité le Casino-théâtre, j'aurai tout cité.

Un autre genre d'ornementation qui me plaît et que je nommerai intelligente, c'est celle des cartes de géographie. Je ne comprends pas que ce genre, si peu coûteux, soit si peu en vogue dans une ville comme Lausanne, où l'on ne trouve des cartes qu'au Café Vaudois et à celui de Bel-Air. Quel plaisir on aurait à avoir sous les yeux une carte de la Bulgarie, par exemple, où se passent de si curieux événements ; ou du Chili où sont tant de Vaudois. Je voudrais voir des cartes de géographie remplacer, dans toutes les villes du canton et même dans les villages, les images grossièrement enluminées ou les portraits souvent ridicules qu'on y trouve.

J. D.

Nous lisons dans une chronique agricole de France, les réflexions suivantes, qui auront sans doute quelque intérêt pour nos vignerons :

« Le mildiou fait son tour de France ; le mal a successivement gagné le Bordelais, le Beaujolais, la Bourgogne, le Centre ; tout est attaqué. Que deviendront les petits vins de Suresne et d'Argenteuil, qui, dans les meilleures conditions, ont une acidité suffisante et ne sont riches ni en alcool, ni en couleur ? Malheureusement, la grande majorité des vignerons de la banlieue ne veut pas croire à l'existence du mal. De pénibles déceptions les attendent, quand ils verront la piteuse mine de leurs raisins, après la chute des feuilles ; quand ils dégusteront leurs vins de l'année qui ne seront pas autre chose qu'une acidulée à peine rosée, d'une teinte grisâtre, ils se rendront à l'évidence. Mais alors, il sera trop tard. Le traitement recommandé ne serait cependant pas bien coûteux et il est des plus simples à appliquer. »

On recommande donc le mélange de lait de chaux